



Creil, le 30 mars 2023

***Aux membres du Conseil  
de Quartier Rive Gauche***

**Maison de la ville**  
03 44 29 52 24  
[citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)

**Objet:** Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 21 mars 2023

**Ordre du jour :**

- Présentation des travaux rue de la République par l'ACSO.
- Présentation des aménagements pour les circulations douces.
- Présentation des projets lauréats et "lauréat citoyen", Budget Participatif saison 4.
- Préparation des diagnostics en marchant.
- Questions diverses.

**Etaient présents :**

Elus municipaux :

Mme. Fabienne LAMBRE, adjointe au Maire déléguée au quartier Rive Gauche.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

M. Emmanuel PERRIN, conseiller municipal délégué Alimentation, santé et éducation à l'environnement.

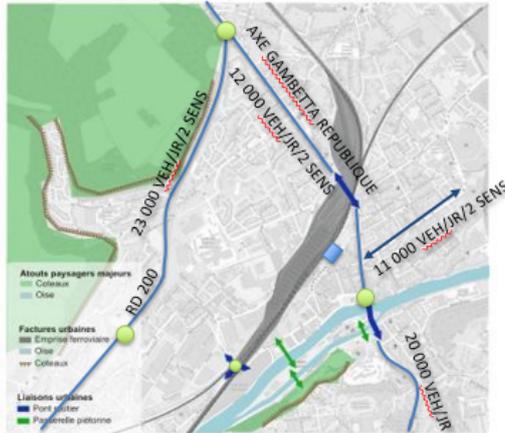
Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 12

- **1<sup>er</sup> point : Présentation des travaux dans la rue de la République.**

## RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LE CONSTAT



**Voie d'intérêt communautaire**

**Seul franchissement de l'Oise en dehors du « Ring »** (maillage des RD contournant le cœur d'agglomération)

**Point de passage pour l'accès à la gare** depuis le Sud de l'Agglomération

Axe Gambetta-République structurant dans le système de mobilité de l'agglomération

Deux tronçons très utilisés : RD200 et **rue de la République** :

- + de 20.000 véhicules par jour, en progression de 30% en 6 ans, avec une **part de transit** (15% environ)
- 1 bus toutes les 5 minutes, lignes A,B et D
- 7 000 passants



L'objectif est d'apaiser la circulation en cœur d'agglomération.

## RUE DE LA REPUBLIQUE, LE CONSTAT



1. Une voirie dégradée
2. Un réseau des années 1960 à rénover :
  - eaux usées (EU)
  - eaux pluviales (EP)
  - Adduction d'eau potable (AEP)
3. Des conflits d'usage
4. Des mutations à venir ayant un impact sur la voirie



**Des travaux indispensables**  
**Un compromis à rechercher**



## RUE DE LA REPUBLIQUE, CALENDRIER DES TRAVAUX



=> Des travaux par tronçons

### Les travaux auront lieu sur plusieurs secteurs, en différentes phases :

Etape 1 - le PONT Gambetta amont : Finalisé.

Etape 2 – l'île : Dates prévisionnelles, **du 3 au 28 Avril.**

Etape 3 – Devant France Asie / SUN Grill : Dates prévisionnelles, **du 28 Avril au 12 Mai.**

Etape 4 – Devant Platroz / Délice time : Dates prévisionnelles, **du 15 au 24 Mai.**

Etape 5 – Place du 8 mai : Dates prévisionnelles, **du 25 Mai au 9 Juin.**

Etape 6 – Croisement Michelet : Dates prévisionnelles, **du 9 Juin au 16 Juin.**

Etape 7 – Le pont de la boucherie : Dates prévisionnelles, **du 19 Juin au 7 Juillet.** Réalisé en même temps que l'étape 8 et 9.

Etape 08 – DEVANT Civette du Parc / VIVA SON : Dates prévisionnelles, **du 19 Juin au 10 Juillet.** Réalisé en même temps que l'étape 7.

Etape 09 – DEVANT VIVA SON : Dates prévisionnelles, **du 19 Juin au 10 Juillet.** Réalisé en même temps que l'étape 7.

Etape 10 – Devant le conservatoire : Dates prévisionnelles, **du 12 au 19 Juillet.**

Etape 11 – Le pont Gambetta aval : Dates prévisionnelles, **du 12 Juillet au 1 Aout.**

Assainissement entre rue marles et Briand : Programmation en finalisation : Chantier réalisé avant Aout.

Assainissement entre rue Briand ET SCHUMAN : Programmation en finalisation : Chantier réalisé avant Aout.

## LES TRAVAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT => LES IMPACTS

- **Travaux premier semestre pour le remplacement des réseaux (ouvrages d'arts et rue de la République)**
- **Circulation Bus** => **maintenue mais ralentie**
- **Collecte OM** => **maintenue**
- **Accès aux commerces** => **maintenus**
- **Piétons** => **faible impact**
  
- **Circulation VL** => **réflexion en cours pour phaser les interventions complexes pendant la période des vacances scolaires**

**Pour le reste des travaux : alternats possibles**



24

Une communication spécifique est mise en place :

➤ **Communication numérique :**

Toute l'actualité du chantier depuis le site internet de l'Agglomération Creil Sud Oise et sur ses réseaux sociaux

➤ **Pose de panneaux**

- Pose de panneaux informatifs, explicatifs, et de déviation
- Le QR code renvoi vers l'actualité du chantier également.

● **2<sup>ème</sup> point : Présentation des aménagements pour les mobilités douces.**

La ville de Creil travaille actuellement à la réalisation d'un plan vélo afin d'encourager les habitants à utiliser les mobilités douces en sécurisant les accès et en sensibilisant les usagers au partage de la voirie.

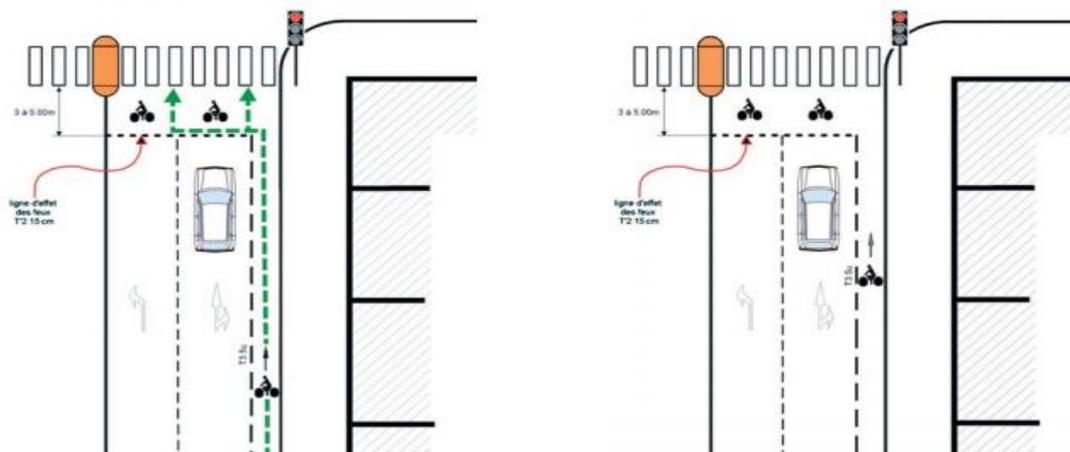
Ces premiers aménagements s'inscrivent dans une logique « d'itinéraires » plutôt que de « voies ».

Deux types d'équipements sont déployés en fonction des axes : **structurants** (principales artères de la ville et qui relient les différents quartiers), et **les autres** (permettent à chacun de rejoindre, depuis son domicile, un point d'accès au « réseau principal » sécurisé).

## 1- Le vélo aux feux tricolores - Le sas vélo et le tourner à droite.

- Le sas vélo permet au cycliste de profiter du feu rouge pour se positionner devant :  
Cet aménagement permet de : Mieux voir et d'être vu ; Présélectionner sa voie ; Démarrer avant les véhicules à moteur ; Ne pas respirer les gaz d'échappement ; Une meilleure sécurité.

⇒ A - Le feu est **ROUGE**



*Je suis **cycliste** ... Le feu est **rouge** ...*

*Je m'avance dans le sas et je me place devant les voitures arrêtées, pour aller soit tout droit, soit à gauche.*

*Lorsque le feu passe au **vert**, je peux ainsi être vu des automobilistes et démarrer avant eux.*

*Je suis **automobiliste** ... Le feu est **rouge** ...*

*Je m'arrête avant la première ligne d'effet des feux et je laisse donc libre l'espace (sas vélo) situé entre la ligne d'effet et le passage piéton.*

*Lorsque le feu passe au **vert**, je respecte les cyclistes placés devant moi.*

- Le cédez le passage cycliste au feu est une signalisation donnant la possibilité au cycliste de tourner à droite aux feux rouges (ou aller tout droit) dans le respect du code la route.

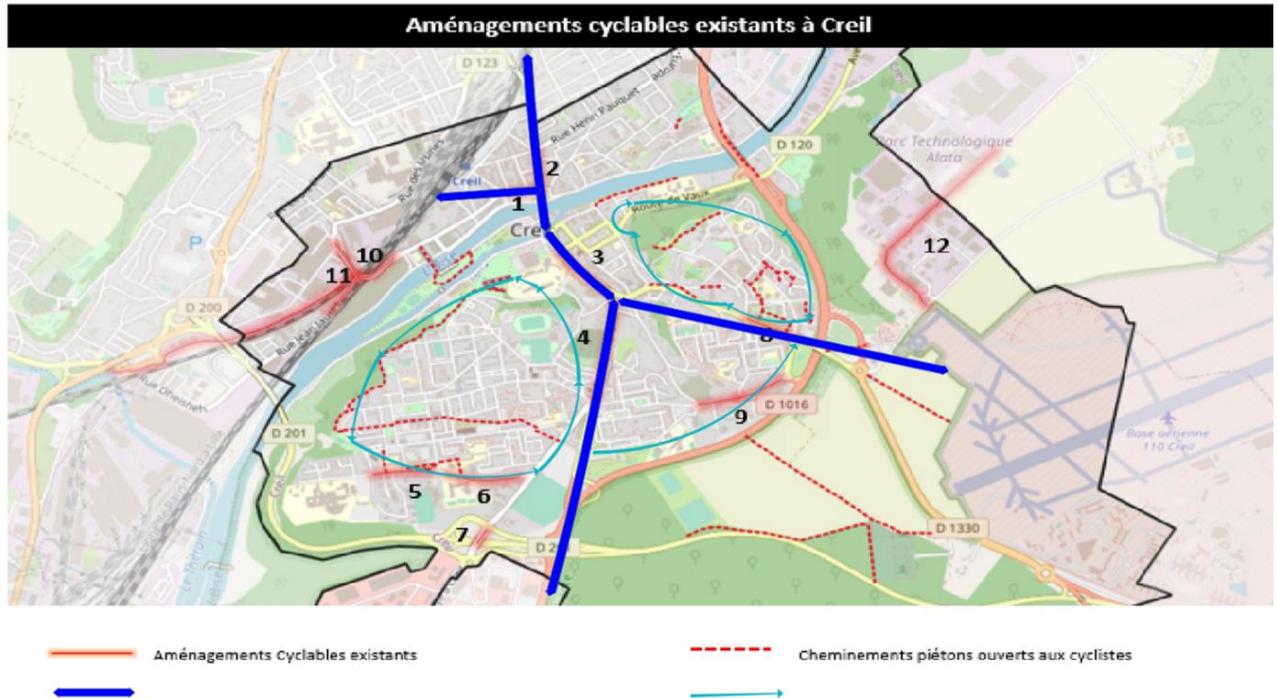
Cet aménagement permet : Un meilleur confort pour circuler, Raccourcir la durée du parcours des cyclistes. Plusieurs types de panneaux peuvent le signaler :



**12 carrefours** sont sujets à l'intégration d'un sas vélo et tourner à droite pour cyclistes :

Avenue Antoine Chanut : Couloir mixte bus/vélos  
Rue Gambetta (vers Nogent sur Oise)  
Rue Victor Hugo  
Rue Gambetta (Pont de Creil)  
Route de Vaux  
Rue de la République  
Rue Robert Schuman

Rue Edouard Branly  
 Avenue Puvis de Chavannes  
 Avenue Léonard de Vinci  
 Rue de Chantilly  
 Rue Blaise Pascal



## 2- Des rues à double-sens cyclable

Le double-sens cyclable consiste, pour les cyclistes, à emprunter des voies à sens unique dans le sens inverse à celui autorisé pour les véhicules à moteur. Il est autorisé dans certaines rues à sens unique pour les cyclistes (interdit aux deux roues motorisées).

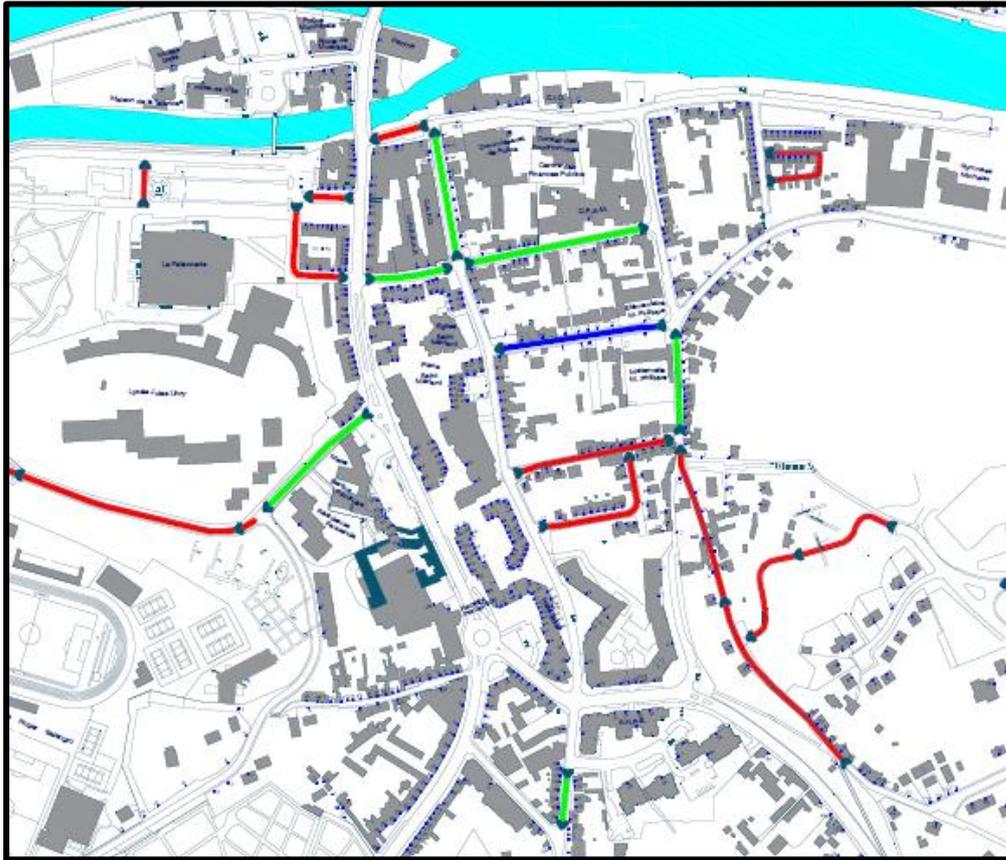
Cela doit permettre de raccourcir les itinéraires cyclables pour favoriser la pratique.

Deux types de panneaux peuvent signaler ces aménagements :

Panneau C24 :

Panneau M9 :





**Cartographie des doubles sens cyclables dans le quartier Rive Gauche**, basé sur l'étude réalisée par les services techniques.

**En vert** : les aménagements réalisés :

Rue de Marl,  
Rue Ribot,  
Rue Boursier (entre Berteaux et route de vaux),  
Rue Pasteur (entre Picasso et Pommeraye),  
Rue Aristide Briand (entre République et Verdun)

**En bleu** : les aménagements possibles mais non prévus pour le moment

**En rouge** : les aménagements non réalisables (voies trop étroites ou dénivelé trop important).

Le double sens cyclable est, depuis 2008, la réglementation nationale en vigueur sur toutes les zones à 30km/h. Il appartient donc à la collectivité de définir par arrêté, les rues sur lesquelles ces aménagements peuvent être pérennisés pour limiter les risques.

Cette présentation a donné lieu à un échange avec les citoyens présents, plusieurs problématiques ont été évoquées :

- Problématique de rues étroites, les vélos qui croisent les voitures peuvent se retrouver en danger.  
*L'objectif est justement d'inciter les automobilistes à être vigilant. De plus, les voies sur lesquelles ce type d'aménagement est prévu sont assez longues pour permettre aux cyclistes et aux véhicules d'anticiper les rencontres. A ce jour, aucun accident mortel n'a été recensé depuis la mise en place des doubles-sens cyclables.*
- Il faudra prévoir une communication et une sensibilisation sur le sujet à destination des jeunes et des usagers de la route.
- Il faut être vigilant à l'intersection des rues Dugué et Ribot, particulièrement dangereux pour les cyclistes.

• **3<sup>ème</sup> point : Retour sur les projets sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif saison 4.**

Le Jury du Budget Participatif, qui s'est tenu le samedi 3 décembre 2022, a statué sur les projets proposés par les creillois. 12 projets ont été retenus. Le projet « Dynamiser le quartier Gournay » a été désigné « Prix du public » à la suite du vote s'étant tenu sur la plateforme participative.

TITRE DU PROJET	Thématique	Quartier	Description
L'arène d'Estampe	Cadre de Vie	Cavées	Installation de lampadaires au niveau du city stade, de mobilier urbain et de matériel pour la pratique du sport en plein air. Réalisation d'une aire de street workout.
Dynamiser le quartier Gournay	Cadre de Vie	Gournay	Installation de tables de tennis de table ainsi que de balançoires sur la parcelle du lycée Gournay dans le cadre de son occupation temporaire par l'association "pour nos enfants"
Barrière végétale	Propreté	Cavées	Installer une barrière végétale afin d'empêcher les papiers de traverser la route de Chantilly et de se disperser sur les pelouses et les entrées de la rue de Normandie les jours de marché
Aire de jeux inclusifs Quartier du Moulin.	Cadre de Vie	Moulin	Réalisation d'une aire de jeux inclusive en complément du parcours de santé proposé en 2021. Permettre aux enfants des établissements du secteur de se dépenser. L'école élémentaire Ronsard notamment, accueille des enfants en situation de handicap.
Chantiers bénévoles histoire et patrimoine	Cadre de Vie	Rive Gauche	Créer des chantiers de jeunes bénévoles permettant aux jeunes volontaires de se fédérer autour d'une oeuvre utile à la collectivité.
Espace de jeux - Parc de la pierre blanche	Cadre de Vie	Cavées	Aménagement du parc de la Pierre Blanche avec une rénovation et un agrandissement de l'aire de jeux pour enfants comprenant l'ajout de jeux pour différentes tranches d'âge.
Montgolfières a creil	Cadre de Vie	Rive Gauche	Faire connaître les monuments de la ville de creil. Développer le tourisme sur le territoire communal.
Chemin de l'Oise	Cadre de Vie	Rive Gauche	Création d'une voie verte sécurisée pour améliorer le cadre de vie en adaptant le chemin de l'Oise aux piétons. Sécuriser et rendre agréable le parcours et valoriser les bords de l'Oise. Implantation de panneaux historiques et explicatifs sur la faune et la flore afin d'inciter à la promenade. Implantation de corbeilles. Faire connaître le label, Ville fleurie. Lieux : la zone de Vaux (qui a des trottoirs vétustes ou inexistant) à Verneuil-en-Halatte et plus largement le parcours Creil a Pont Saint Maxence en passant par la station d'épuration de Creil.
Aire de jeux sur l'île Saint-Maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Renforcer l'offre d'équipements ludiques sur l'île Saint-Maurice, notamment pour la tranche d'âge 3 à 14 ans, en réalisant une aire de jeux avec des équipements solides.
Rénovation sport île saint maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Réhabilitation de la pelouse du stade de l'île Saint Maurice et ajout de gradins sur les cotés.
Végétalisation de la voie public	Sécurité	Rive Gauche	Création d'un terre plein végétalisé à la place des bacs à fleurs dans la rue pasteur afin de lutter contre la prise en sens interdit de la rue, et de végétaliser le secteur.
Aménagement et dépollution cote a cri cri	Cadre de Vie	Rouher	Améliorer le cadre de vie et la propreté urbaine. Zone aménagée, avec des tables de pique-nique et des bancs, avec vue sur l'Oise. Aménagement sur les 3 sites des jardins familiaux de Creil de conteneurs à déchets ménagers ainsi que de nouvelle consignes de gestion des déchets verts qui seront compostés plutôt que jetés. Aménagement de quelques places de parking et installation de conteneurs à déchets. Pose d'un grillage en bordure de champs pour interdire l'accès a un endroit de dépôt sauvage. Ramassage des déchets par les services de la commune.



Un projet de terre-plein végétalisé a été proposé dans le cadre du Budget Participatif à l'angle Pasteur/Plessis-Pommeraye

- A l'entrée de la zone de vaux en venant de la rue Michelet et Ribaut, des bâtiments se détériorent. La municipalité peut intervenir ?
    - Le service Salubrité va enquêter sur les détériorations signalées.
  - Un conteur de véhicules a été mis en place sur plusieurs secteurs rue Marcel Philippe notamment, quelle en était la cause ? Il semblerait que cette initiative provienne de l'ACSO en lien avec le projet Gare Cœur d'Agglo ?
    - Initiative de l'ACSO pour étude circulation autour de République.
  - Aux abords de l'école Marcel Philippe (8 rue Berteaux), le stationnement gênant d'un véhicule de livraison de pizza couplé aux poubelles qui restent sur le trottoir, pose un problème de sécurité pour les enfants contraints de passer sur la chaussée.
    - Les patrouilles n'ont rien constaté dans ce secteur.
  - Sur le secteur Michelet : problématique de stationnement : places blanches utilisées par des gens de l'extérieur qui garent leur voiture et prennent un camion pour travailler la journée.
    - Le stationnement sur des places non réglementées est possible sur la journée, et ce, par toute personne même extérieure à Creil.
  - La rue du plessis Pommeraye n'est pas en zone bleue et des véhicules stationnent dans la durée. Après 19h, les places se libèrent. Une dizaine de places qui posent problème
    - Des décisions sur l'extension de la zone bleue devraient être prises d'ici peu.
- 
- **5<sup>ème</sup> point : Questions diverses.**
- 
- Sur la place Saint-Médard, des véhicules de livraison rentrent et stationnent dans la durée sur la place. Il y aurait un problème de barrière ouverte constamment au niveau de la rue de la République.
  - Dans la rue Dugué, au niveau d'un passage piéton, la visibilité lors de la traversée est entravée par les véhicules qui stationnent. Il faudrait peut-être envisager de retirer une place afin de minimiser les risques.
  - Au 8 rue Berteaux, un véhicule stationnerait très régulièrement apparemment sur un trottoir matérialisé par une bande jaune (interdiction de stationner). Est-ce la municipalité qui a réalisé cette signalisation ? Il y aurait également un panneau mobile d'interdiction de stationner.
  - Devant la sous-préfecture, des plots ont été retirés, cela permet à des véhicules de stationner sur la place.
  - Une armoire appartenant à SFR est constamment ouverte au niveau de la CAF.
  - L'espacement entre les stands sur le marché de la Place Carnot est semble-t-il trop étroit.
  - Au niveau de l'ancien Lido, le mur est apparemment en partie effondré et menace de s'effondrer. De grosses cartouches de protoxyde d'azote ont également été retrouvées.

## Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

**Le prochain conseil de quartier se tiendra au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.**